

FLASH N°21 CFE-CGC PETROLE: notre demande pour que soient réalisées des études sur l'évolution nécessaire de nos emplois face aux défis climatiques / technologiques.

Le 9 septembre 2019.

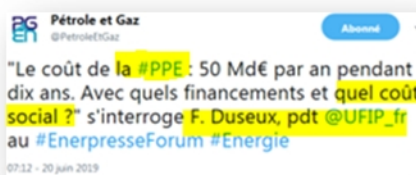
La phrase du jour
Ne rien faire, ça peut se dire.
Ça ne peut pas se faire !
Raymond Devos (1922 - 2006),
humoriste français.

Avenir de l'emploi pétrolier dans une transition énergétique juste ? L'UFIP envoie une fin de non-recevoir.

A l'initiative de la CFE-CGC, l'ensemble des organisations syndicales représentatives de la branche pétrole a interpellé formellement l'UFIP, afin d'obtenir que soit réalisée notamment une étude d'impact de la transition énergétique en terme d'emplois, compétences et formation permettant à la filière Pétrole et à ses salariés de se projeter dans l'avenir ;

- 📊 Quid de nos emplois ?
- 📊 Quid des compétences à mettre en œuvre qui sont nécessaires à l'évolution de nos métiers face au défi de la transition énergétique ?
- 📊 Quid des formations qui permettront aux salariés de notre branche d'aborder sereinement ce grand virage ?

En réponse ? Une fin de non-recevoir sans plus d'explication...



Ne pas dire, ne pas voir, ne pas entendre : le plus sûr moyen de finir dans le mur...



A l'attention de Mr Duseux
Président de l'UFIP

Paris, le 25 mars 2019

Monsieur le Président,

Conscients de la nécessaire capacité d'anticipation que doit avoir notre branche vis-à-vis des emplois et compétences de ses salariés, du maintien d'une offre de formation des salariés conforme à leurs besoins, mais aussi pour que notre branche puisse être attractive vis-à-vis des jeunes, nous demandons à l'UFIP de bien vouloir diligenter auprès de ses adhérents les deux études suivantes sur **les impacts** :

- 1 - de la transition énergétique et la politique pluriannuelle de l'énergie du gouvernement
- 2 - de la transition digitale ou numérique

sur les métiers, les compétences et la formation des salariés du Pétrole.

En espérant que nos demandes auront une réponse favorable, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de nos respectueuses salutations.

pour la Cfdt pour la CFE-CGC pour la CGT pour Force Ouvrière pour le SICTAME-UNSA

D. Morel L. Grizon E. Lépine JF Vapillon A.El Amrani

Notre rôle de syndicat ne se limite pas à voir passer dans le cadre d'un article de la convention collective (Art. 328), des listes de salariés laissés sur le « carreau » consécutivement à des réductions de postes (1344 sur 9 ans) ! Nous avons la volonté de peser sur la politique de formation de la branche et les grandes orientations qui seront mises en œuvre dans le cadre de l'emploi dans notre secteur d'activité et de son évolution. Ainsi, dans l'observatoire des métiers du Pétrole, la **CFE-CGC** a obtenu que soit rajoutée la fiche de chercheur (se)/développeur (se) **dans les énergies renouvelables et nouvelles technologies de l'énergie**. Mais, à notre sens, cela n'est pas suffisant et ne va pas assez vite...

Le Président F. Duseux affirme en conférence de presse que nous avons besoin de toutes les énergies et interpelle le gouvernement à propos de l'objectif de réduction d'utilisation du pétrole à suivre dans le cadre des scénarii de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE).

Mais cela veut dire quoi en termes d'emplois-compétences et formation pour l'UFIP ?

Le Pétrole est une filière solide avec des professionnels de haut niveau : comment l'UFIP anticipe les évolutions nécessaires dans les territoires liées à la transition énergétique et au changement climatique pour qu'elle le reste ? C'est le rôle d'une branche de réfléchir et d'identifier les investissements sociaux à réaliser et les filières d'avenir pour rester attractive.

C'est tout le sens de notre demande d'analyse d'impact.

**Votre syndicat CFE-CGC Pétrole moderne et tourné vers l'avenir.
No(s) futur(s), nos emplois, nos compétences.**